

# Aux sources d'une tradition : l'utopie pastorale de la fruitière du Barrès

Christine Rendu

► **To cite this version:**

Christine Rendu. Aux sources d'une tradition : l'utopie pastorale de la fruitière du Barrès. Etudes roussillonnaises, 1999, 16, pp.105-117. <halshs-00814352>

**HAL Id: halshs-00814352**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00814352>**

Submitted on 17 Apr 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# AUX SOURCES D'UNE TRADITION: L'UTOPIE PASTORALE DE LA FRUITIÈRE DU BARRES<sup>(1)</sup>

Christine RENDU

*NB : la pagination est conforme à celle de l'édition.*

L'économie agro-pastorale de la Cerdagne et du Capcir, au XIXe siècle, connaît des transformations importantes dont le paysage actuel témoigne. Depuis la seconde moitié du XVIIIe siècle, une orientation nouvelle vers l'élevage bovin conduit, lentement d'abord, à l'intensification et à l'accroissement des herbages au détriment des céréales et des pâturages communaux de basse altitude. Entre les années 1820 et 1870, prairies naturelles et artificielles s'étendent, à la faveur de la création de nouveaux réseaux d'irrigation. Parfaitement intégrés à un agrosystème montagnard centré sur les cultures de seigle et de froment, les troupeaux ovins sont encore nombreux. Mais spécialisé désormais dans la viande et la laine, cet élevage a délaissé l'exploitation laitière et la production fromagère en estive. Fromage de brebis, élevage ovin laitier fondé sur des parcours extensifs en montagne, céréaliculture, inscrivaient au XVIIIe siècle la Cerdagne dans des paysages, des attitudes, des pratiques, des goûts et des productions clairement méditerranéens.

De ce tableau à celui que dessine la mémoire contemporaine, le contraste est marqué. Les souvenirs d'aujourd'hui retracent des enfances passées à garder les vaches au pré, évoquent le rythme quotidien des traites, le souci de l'étalement des vêlages, l'introduction des premières trayeuses électriques. Ils expliquent l'achat d'un taureau, les efforts d'amélioration de la race - la Brune des Alpes, si bonne laitière -, l'arrosage et les regains, les politiques de la coopérative et le beurre incomparable qu'elle produisait... Cette mémoire vive a ses parfums - de bocages, de lait frais, d'herbe tendre -, ses sonorités - pas nonchalant des troupeaux sur le bitume, meuglements en cascade dans les étables, claquement des colliers de frêne que l'on détache - ses images : robes brunes et soyeuses des Suisses, bigarrure noire et blanche des vaches pie, bidons de lait clinquants qui attendent, dans les reflets d'un abreuvoir, le camion du ramassage.

Echos exotiques d'un ailleurs montagnard aux cieux humides - Suisse, Jura - ces aspects n'ont pas effacé la violence des orages d'été, les déficits pluviométriques, la brusque variation des ressources fourragères ; ils n'ont pas remplacé le pin rouge et le pin noir par le sapin <sup>(2)</sup>, n'ont pas aboli les troupeaux communaux de vaches, ni intensifié les parcours en montagne. Mais le troupeau ovin a battu en retraite tandis que de nouveaux modèles s'imposaient.

De cette incursion des Alpes dans les Pyrénées, la Cerdagne conserve, épuré par l'histoire, un visible héritage. Elle en conserve aussi, dans une clairière que traverse la Tet et dans quelques dossiers d'archives, la trace ténue d'un épisode vite

1 • Cet article reprend pour partie une enquête relative l'histoire de la tradition fromagère en Cerdagne et Capcir, effectuée pour la coopérative laitière d'Err Cimelait et le Musée de Cerdagne (C. Rendu 1998). Ce travail a bénéficié du soutien de la MIPADE - DRAF Languedoc-Roussillon et du programme européen Leader II Terres romanes. Je remercie le Service des Archives Départementales des Pyrénées-Orientales pour son aide. Jean-Paul Métaillé m'a expliqué ses travaux en cours ou déjà publiés et m'en a communiqué les résultats. On verra que j'ai écrit à la lumière de ses analyses. Bernard Davasse a éclairé ma lanterne sur l'importance stratégique des 60 ha de la fruitière du Barrés. J'adresse enfin ces quelques pages aux Cerdans et aux Capcinois que j'ai sollicités. Qu'ils y trouvent un petit témoignage de mon amicale reconnaissance.

2 • On désigne, en Cerdagne, par pin rouge (pi roig) le pin sylvestre, et par pin noir (pi negre) le pin à crochets.

oublié : de l'échec de la fruitière du Barrès naquit pourtant, quelques années plus tard, la tradition laitière de la haute montagne catalane.

## Le pastoralisme selon quelques missionnaires forestiers

Amèrement relatée par le Garde général des forêts de Mont-Louis Cazanave, dans un rapport du 24 janvier 1890, l'histoire très courte de la fruitière du Pla de Barrès pourrait paraître sans intérêt, parce que sans lendemain, si on ne la replaçait dans une perspective plus ample et de plus longue durée : celle de l'aménagement des Pyrénées, de la naissance du sylvopastoralisme, et des premiers développements de l'industrie laitière sur la chaîne.

Le contexte de cette aventure a été remarquablement analysé par Jean-Paul Métaillé à travers trois articles <sup>(1)</sup> qui apportent sur le mouvement de fond duquel participe, dans les Pyrénées-Orientales, le Pla de Barrès, un éclairage critique et documenté. Les années 1860 à 1880 correspondent, explique-t-il, à une période de profonde mutation : les vallées ont atteint leur maximum démographique (le point d'inflexion se situe vers 1860), leur intégration de plus en plus marquée à l'économie nationale entraîne la crise des industries locales, la mainmise de l'administration forestière sur l'espace montagnard — processus fermement engagé depuis la promulgation du Code forestier en 1827 — est désormais un fait acquis. Crise, déséquilibre, exode, misère... Le contexte est favorable au développement "d'actions d'un type nouveau, qui peuvent être qualifiées de premières tentatives d'aménagement *des montagnes*" <sup>(2)</sup>. L'Administration des Eaux et Forêts, très structurée et très présente localement est le principal maître d'oeuvre de cette rénovation. On y partage un même credo, et un objectif commun : améliorer, en les transformant radicalement, un espace forestier et des versants que l'on juge dévastés par des siècles d'exploitation anarchique et de pratiques archaïques, au premier rang desquelles figure le parcours des troupeaux ovins. Mais les moyens et les idéologies qui sous-tendent les démarches diffèrent selon les acteurs : au point de vue purement technique et économique des partisans du reboisement autoritaire s'oppose la démarche plus incitative de ceux, souvent plus proches du terrain, pour qui "la restauration des pentes passait par la régénération sociale" <sup>(3)</sup>. Le sylvopastoralisme naît de ce dernier principe, selon lequel le reboisement ne peut se concevoir qu'au sein d'une dynamique plus globale, qui applique au pâturage les principes d'intensification et de spécialisation mis en œuvre dans l'agriculture, et entraîne avec elle une amélioration générale, économique et sociale, des conditions de vie des habitants. L'adhésion des populations, après une longue période de conflits et de violences, semblait primordiale. A leur égard cependant, les adeptes de l'une ou l'autre philosophie partageaient au moins un point de vue, elles les jugeaient "incapables de se développer seules" <sup>(4)</sup>. On s'engageait ainsi dans une voie qui allait consister à tenter de faire leur bien malgré elles, à les convertir, à les convaincre en prêchant par l'exemple. L'implantation des fruitières — établissements qui calquaient le modèle du chalet d'alpage avec production fromagère coopérative — était l'un des fers de lance de la démonstration : l'amélioration pastorale et le développement économique passaient par l'accroissement du troupeau bovin — et l'affaiblissement, en corollaire, de l'effectif ovin — l'accroissement de la production laitière et de la transformation fromagère. Les premières fruitières de la chaîne pyrénéenne virent le jour autour des années 1870.

On ne peut s'intéresser à leur naissance sans découvrir un personnage haut en couleurs qui marqua l'histoire de l'aménagement des Pyrénées. Auguste Calvet dont le parcours et l'action ont également été retracés par J.-P. Métaillé <sup>(5)</sup> fut l'inventeur et l'infatigable promoteur des fruitières pyrénéennes. Commencant sa carrière comme garde général stagiaire à Bagnères de Bigorre en 1866, ce jeune forestier de 23 ans dont l'énergie s'embarrassait peu de la lenteur des procédures administratives avait lancé sa première fruitière dès l'automne 1867 en vallée d'Aure. Adeptes du sociologue Le Play, il adoptait sa méthode, comparatiste, qui consistait à résoudre les problèmes régionaux en transposant les solutions que des contrées similaires y avaient apportées. Le modèle des fruitières "multipliées en Suisse et dans le Jura" constituait aux yeux de Calvet "la forme la plus parfaite de l'association pastorale" <sup>(6)</sup>. Elles étaient la réponse aux déficiences du système pyrénéen et allaient permettre d'y, engager la "mutation fromagère". Aux premières tentatives de 1867-70 succède, après la guerre, une phase de lancement de 4 ans (1871-74), centrée sur le Lavedan, le Luchonnais et la vallée d'Ossau. Elle conduit, dans les années 1874-79, à une période que J.-P. Métaillé qualifie "d'institutionnalisation des fruitières", et qui voit se multiplier les créations sur l'ensemble de la Chaîne : 25 projets ont abouti, entre 1867 et 1879 ! La fruitière du Barrès — qui fut d'ailleurs accompagnée, semble-t-il, d'une fruitière d'hiver à Formiguères — est donc l'une des créations ultimes de cette période.

1 • J.-P. Métaillé, 1986, 1995, 1996.

2 • J.-P. Métaillé, 1996, p. 190.

3 • *Ibidem*, p. 191.

4 • *Ibidem*.

5 • J.-P. Métaillé, 1995. Les éléments de biographie repris ici proviennent de cet article.

6 • A. Calvet, "des associations pastorales dans les Pyrénées", cité par J.-P. Métaillé, 1995, p. 162.

## Chronologie de l'expérience :1878-1891

Les "travaux de construction d'un chalet de montagne dans la forêt domaniale du Barrès" furent mis en adjudication par les Eaux et Forêts le 2 septembre 1877 <sup>(1)</sup>.

Sur les premières années du fonctionnement il reste peu d'archives et les quelques renseignements qui les éclairent proviennent de mémoires établis postérieurement : ouverte en 1879, la fruitière fut d'abord gérée en régie <sup>(2)</sup> et enregistra des pertes que l'on mit sur le compte des tâtonnements initiaux. Elle fut ensuite concédée à un gérant, avec une subvention de 1500, puis de 1000 F. Mais ce sont les années 1882 à 1885 qui portèrent les plus grands espoirs. Donnée par adjudication à "l'industrie privée", en l'occurrence à Bartomeu Carbonell de Llivia, la fruitière obtint des résultats brillants, puisque "au lieu de recevoir une subvention de 1000 F comme les années précédentes le fermier paya à l'Etat une redevance de 450 F" tout en retirant des bénéfices.

Tout se gâta à la suite du premier bail trisannuel (mai 82-mai 85). Toujours selon le rapport de Cazanave, le Conseiller Général de Mont-Louis M. Blanc, voulut alors "substituer au fermier une association d'usagers", ce que l'administration forestière encouragea vivement. Mais "Monsieur Blanc ne sut pas ou ne voulut pas aboutir" et après deux années d'attente, les Eaux et Forêts revinrent, en 1888, à l'adjudication. Entre-temps, l'opinion était devenue extrêmement hostile à la fruitière. Un nouveau bail de trois ans fut néanmoins signé, de 1888 à 91, qui vit, en 1889, l'agrandissement des installations par adjonction d'un bâtiment de laiterie. Alors que l'inspecteur de Prades avouait ne guère s'attendre à une soumission, l'adjudication de 1888 avait en effet trouvé preneur et malgré une première saison catastrophique, on se remettait à espérer... Mais le fermier de la fruitière ne semblait pas plus populaire que la fruitière elle-même : même si, pour l'Administration, M. Christian Kurzen de la Cabanasse, "jouissait de ses droits de citoyen français", l'unique candidat à l'adjudication n'en restait pas moins un "Suisse Allemand". Il n'alla pas au bout du bail. En 1889 la fruitière ne fut pas exploitée, faute de trouver des propriétaires acceptant d'y mettre leurs vaches et l'on ignore s'il y en eut en 90. En février 1891, alors qu'en prévision du prochain affermage les forestiers locaux soumettaient à leur hiérarchie un nouveau règlement, plus souple que le précédent, le verdict du Conservateur de Carcassonne, Rousseau, tomba comme un couperet. Il ordonnait vertement à l'inspecteur de Prades, plutôt que de lui présenter d'inutiles réformes, de fermer définitivement la fruitière, supprimer la réserve de 60 ha créée pour elle, dresser un inventaire du matériel et faire des propositions pour la reconversion du pré attenant.

Entre 1878 et 1891, la fruitière avait finalement fonctionné en 1888 et peut-être en 90, de 1882 à 85 et vraisemblablement de 1878 ou 79 à 81, mais de manière expérimentale : soit au mieux cinq années consacrées au lancement du projet, et quatre ans de régime de croisière. Le Garde général de Mont-Louis était amer, l'Inspecteur de Prades aussi, sans doute. Habités à travailler dans la durée, ils pensaient peut-être aboutir mais avec de la persévérance le mot revient souvent sous leur plume. Une décision sans appel les privait de leurs principaux atouts, le temps et l'obstination, puisque c'était convaincre qu'il aurait fallu.

## Les raisons d'un échec

Comment comprendre l'arrêt si rapide du Barrès ? Les rapports des forestiers dénoncent une forte opposition politique - du conseiller général local puis de l'ensemble de l'assemblée départementale - et parviennent mal à masquer cette hostilité croissante de la population <sup>(3)</sup>. A ces obstacles s'ajoutaient des difficultés techniques liées à l'introduction d'une production et de pratiques en grande partie nouvelles.

### La question des rendements laitiers

Les premiers renseignements techniques exploitables sur la race bovine cerdane affleurent à l'histoire au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Le "rapport sur les bêtes à cornes des Pyrénées-Orientales", rédigé par la Préfecture en 1819 <sup>(4)</sup>, constitue la première source d'informations quantitatives et surtout qualitatives exploitables dans ce domaine <sup>(5)</sup>. Le ton des réponses fournies au préfet par les notables éclairés qu'il a sollicités est celui, critique, d'une bourgeoisie

1 • Les informations utilisées ici sur la fruitière du Barrès proviennent des cotes ADPO 7M 850 et 7M 851. Le dépouillement d'autres fonds, notamment ceux de la Conservation de Carcassonne, serait certainement susceptible d'enrichir l'approche, qui reste ici très succincte, du contexte et des enjeux de la naissance de l'industrie laitière en Cerdagne.

2 • Etape devenue courante dans les fruitières : l'administration directe par les Eaux et Forêts permettait la mise en place de la structure sous un contrôle étroit. Bon nombre d'établissements sont, comme celui du Barrès, passés ensuite par le fermage, mais le but restait toujours de créer une association gestionnaire composée d'usagers locaux (éleveurs, notables) (cf. Métaillié, 1996).

3 • Ils s'y employaient pourtant, et d'autant mieux sans doute qu'ils n'en percevoient pas le véritable fondement. « Il vaut mieux ne pas parler de l'hostilité rencontrée par cette installation. Il suffira de dire qu'elle a dû être abandonnée sans doute parce qu'elle était défectueuse » : tels sont les conseils de l'inspecteur de Prades au garde général de Mont-Louis lorsqu'il lui demande en 1898, dans la perspective d'un nouveau projet, un rapport sur feu la fruitière du Barrès.

4 • ADPO 6Mp 443.

5 • Pour mieux en mesurer la portée, il faut la replacer dans une trajectoire historique qui relie les premières collectes d'informations agricoles de la fin de l'Ancien Régime, lancées sous l'influence des physiocrates, aux véritables enquêtes statistiques, abouties sous leur forme moderne à partir de celle, nationale et entièrement chiffrée, de 1852. Entre ces deux bornes, les outils d'évaluation s'affinent et se cherchent et souvent encore, la description, l'appréciation subjective et le jugement — technique et moral — l'emportent sur une mesure "objective" du cheptel mais c'est aussi ce par quoi ces données sont intéressantes. Voir sur ce sujet M. Demonet, 1990.

rurale férue d'agronomie, rendant compte des archaïsmes et des travers des pratiques paysannes. La qualité des produits de la Cerdagne et du Capcir, qui ressort de plusieurs rapports, en est d'autant plus remarquable. Classée parmi "la grande espèce", qui regroupe les plus beaux sujets du département, la race est robuste, osseuse et résistante : "une allure fière, majestueuse, imposante ; une taille assez élevée avec toutes les formes et les proportions qui annoncent de la force et de la vigueur ; le poil est ordinairement noir brun bai, ou gris ardoisé, presque toujours luisant et épais - ce qui dénote dans cette espèce un bon tempérament. La tête est courte et carrée [...]".

Au cours des décennies suivantes, l'intérêt croissant pour l'amélioration des races locales — par croisement ou par sélection — permet de suivre et, progressivement, de mieux identifier cette vache de Cerdagne. De la description qu'en donne M. Malègue, membre de la Société agricole des P.-O. <sup>(1)</sup>, en 1860, à celle que dresse, en 1912, M. Savance, vétérinaire départemental, les mêmes traits se retrouvent : la "Cerdagnole ou Carolaise" se caractérise par une forte ossature, un poil gris ardoise, des muqueuses noires, des défauts des aplombs arrières <sup>(2)</sup>. Elle présente ainsi bien des affinités avec la Gasconne devant laquelle, au début du XX<sup>e</sup> siècle, elle cède rapidement du terrain.

Aucun des documents précédemment cités ne donne une évaluation chiffrée des aptitudes laitières de cette race. Déniant à la vache cerdane tout caractère laitier, Savance, en 1912, lui reconnaît cependant un lait "riche en sucre, très aromatique, [un] rendement en beurre au-dessus de la moyenne". Pour Malègue, il n'existe en 1860 aucune race laitière dans le département, à l'exception "des sujets de race suisse" qu'achètent quelques laitiers de Perpignan. En 1819 en revanche, le maire de Mont- Louis, Aldebert, mentionne une production de laitages "assez considérable" dans son canton, jugement qu'il faut tempérer par les informations plus modérées du Conflentois Pompidor : "seulement le Capcir et la Cerdagne fournit quelque peu de beurre".

Faut-il croire à une détérioration des aptitudes de la race locale ou bien à une évolution sans commune mesure de l'échelle des valeurs en ce domaine ? L'amélioration continue des rendements durant ces cent années interdit toute évaluation à partir de ces seules appréciations. Entre 1819 et 1912, c'est d'abord le référentiel qui a changé.

Les témoignages recueillis de nos jours offrent finalement un meilleur point de départ, puisqu'ils fournissent un ordre de grandeur : "quand elles faisaient 8 litres de lait, ou 7... mais alors, ces vaches gasconnes, elles n'avaient que de la crème : avec 4 litres de lait, elles te faisaient venir un veau" (3). Faible litrage et lait riche, voilà qui permet de nuancer ce qu'aurait de trop catégorique une appréciation dans l'absolu, et de renouer avec des évaluations plus anciennes : c'est à 6 litres par jour et par bête que le Garde général Cazanave estime le produit de la traite, lorsqu'il veut démontrer combien l'entreprise du Barrès pourrait être rentable. Les comptes d'exploitation indiquent qu'il visait haut (4).

#### Un modèle et ses limites

Qu'est-ce qu'une fruitière ? Les Eaux et Forêts, qui suivaient un schéma global d'aménagement du territoire pastoral — et forestier — pyrénéen, développèrent certainement dans toutes les vallées des conceptions identiques et construisirent les mêmes aménagements. Le plan de la fruitière du Barrès est donc, sans doute, un plan type <sup>(3)</sup>. L'établissement

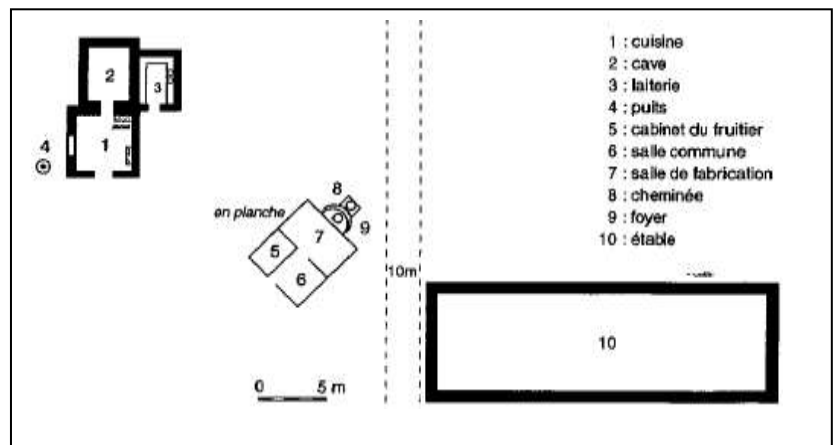


Figure 1 —  
Les aménagements du Barrès au moment de la fermeture  
(dessin C. Rendu, d'après croquis et plans des Eaux et Forêts et relevés de terrain) <sup>(6)</sup>

1 • M. MALEGUE, 1860, p. 255.

2 • M. SAVANCE, 1912.

3 • Témoignage capcinois relatif aux années cinquante. Les vaches, dans le système alors dominant en Capcir, mettaient bas au printemps (avril et mai), allaitaient jusqu'au départ en estive (juin). Les veaux étaient vendus en veaux de lait, de deux à trois mois, les mères montaient seules, et taries, en montagne.

4 • ADPO 7M 851 - rapport du garde général de Mont Louis du 27 décembre 1889. Mais d'après le même rapport, l'exploitation pendant 2 mois de 10 têtes de bétail avait donné 965 litres de lait (soit 1,6 l/jour/vache). Il faut dire que la fruitière avait ouvert très tard, vers le 20 juillet. La production d'une très bonne laitière aurait donc été, idéalement, de 700 litres dans la saison. En suivant des estimations plus réalistes, elle pouvait atteindre 400 litres (4 litres x 100 jours). A titre de comparaison, la production actuelle d'une vache laitière en Cerdagne se situe entre 4000 et 5000 litres annuels.

5 • Cette hypothèse serait à vérifier en consultant les dossiers relatifs aux autres fruitières pyrénéennes.

6 • Le seul plan général des aménagements est un petit croquis au crayon dessiné dans un coin, au dos d'une feuille de l'inventaire dressé après fermeture. Il a été levé à l'oeil et ne respecte donc pas les proportions, mais il donne, contrairement aux documents architecturaux des Eaux et Forêts (plans et coupes), une vue d'ensemble des installations.

Comprend à l'origine 3 bâtiments : le premier, maçonné, est séparé en 2 pièces, cave et cuisine ; les travaux de 1889 y adjoindront une laiterie ; le deuxième est un chalet en bois, couvert d'ardoise, avec deux pièces aussi, la salle de fabrication et la salle commune - salle à manger ; cette dernière est partagée par une cloison ménageant un bureau- chambre à coucher du fruitier ; le troisième est une étable avec rateliers et mangeoires.

En bordure de l'actuel camping du Pla de Barrès, qui s'est installé à l'emplacement de l'ancienne prairie de la fruitière, seul demeure aujourd'hui le chalet maçonné. Le chalet en bois n'existe plus et, sous la pelouse, de petits reliefs linéaires renvoient à l'arrasement des murs de l'étable.

Dans l'esprit des aménageurs, la fruitière ne se borne pas aux seuls bâtiments. L'amélioration pastorale est un objectif central - l'enrichissement de la strate herbacée permettra une intensification et une rationalisation des parcours - et au pied des chalets s'étend une prairie de 2 ha que le fermier est tenu de fumer abondamment, de faucher et d'entretenir. Bâtiments et prairie ne sont enfin que l'épicentre d'un territoire pastoral de 60 ha, mis en réserve pour le seul usage des vaches laitières. Les premiers baux et les premiers cahiers des charges rédigés par le service forestier explicitent les conditions normales - mais qui resteront ici idéales - d'exploitation. Le fermier s'engage sur trois ans, c'est-à-dire trois campagnes estivales, dont l'ouverture intervient au 1<sup>er</sup> mai, la fermeture au 1<sup>er</sup> novembre <sup>(1)</sup>. Il recrute le troupeau laitier qui ne doit comprendre que des vaches issues des 17 communes usagères de la forêt du Barrès. L'effectif en est fixé à 30 têtes au moins, 60 au plus, dont 15 doivent appartenir au fermier. Celui-ci est chargé du recrutement du fromager (le fruitier) et de ses aides, à raison d'un vacher pour quinze vaches à traire, chacun devant être agréé par l'administration. C'est également en présence des agents forestiers que les comptes, tenus sur "les registres et calepins en usage", seront apurés entre fermier et fournisseurs (les propriétaires des vaches), au terme de chaque campagne. La dépaissance des bêtes est circonscrite à une série de quartiers - les 60 ha - que l'administration aura préalablement mis en défens. Le cahier des charges prévoit en outre l'exclusion de toute bête malade ou produisant durant huit jours consécutifs moins de 3 litres de lait.

De la standardisation du modèle, l'inventaire établi le 10 mars 1891 <sup>(2)</sup> lors de la fermeture définitive des installations, témoigne encore. Rien de plus étranger, en effet, aux savoir-faire locaux, que le "matériel de fruitière" qui y est énuméré :

1 chaudière avec appareil de crémaillère	1 pelle pour façonner le beurre	1 table à égouttoir avec presse	1 thermomètre
1 passoire en fer blanc	1 crémomètre	1 balance et 8 poids	1 série de lettres M, J, Jt, A, S. <sup>(3)</sup>
2 rondelles en bois servant à presser les fromages	1 série de chiffres de 0 à 9	3 demi-seaux en bois	1 pot de terre pour la présure
4 seaux en bois et 1 jauge	1 coupe caillé avec fil de laiton	1 petite bassine en fer blanc	1 panier à transporter le beurre
5 grandes bassines en fer blanc	3 litre, décilitre et centilitre en fer blanc	3 pots en fer blanc de 4 litres	[litterie pour le pâte, tables, chaises.]
2 filtres avec poche pour écrémer le lait	2 barattes	1 idem	
4 moules à fromage en bois de noyer	tentes pour abriter les vaches : 3.	3 idem	
21 volettes	1 chaudron en cuivre	1 lacto densimètre	

L'outillage indique une fabrication de ce que l'on appelait alors "fromage de chaudière", qui désignait un fromage à pâte cuite, pressée et salée, de type Gruyère, Emmenthal, Parmesan. Le contenu du chaudron, tiédi une première fois pour le caillage, était ensuite chauffé longuement pendant le brassage. Bien distinct des recettes employées par les femmes, dans les fermes, pour utiliser au printemps le surplus de lait laissé par les veaux, l'artisanat fromager mis en œuvre dans les fruitières nécessitait un apprentissage. La fabrication butait en outre sur une autre difficulté, l'insuffisance du litrage.

Des réponses diverses furent apportées à ces problèmes. Elles oscillèrent entre une transplantation plus poussée encore du modèle, par importation de la quasi-totalité de ses éléments, et la recherche d'une adaptation aux particularités techniques et climatiques locales. La première solution fut incarnée par un représentant d'une vieille famille cerdane, richement implantée au cœur de la plaine et de la frontière, le maître de Cal Carbonell, de Gorguja. Doté de solides racines dans le territoire - espagnol - de Llivia, il possédait aussi l'exploitation voisine, mais française, du Mas Saint Joseph. Bartomeu Carbonell qui fut, on s'en souvient, le seul heureux fermier de la fruitière du Barrès, de 1882 A 1885, élaborait en 1890, selon le témoignage de Pau Vila, "du beurre et du fromage de gruyère à grande échelle, avec une production de 6000 kilos annuels de beurre" <sup>(4)</sup>. Dans les villages de Cerdagne qui entourent l'enclave, nombreux sont ceux qui se souviennent encore de ce Carbonell du début du siècle, passionné de progrès agricoles et prêt à toutes les expériences. La fibre agronomique de Bartomeu venait de loin, elle s'était transmise, d'une génération à l'autre, en même temps que le patrimoine foncier <sup>(5)</sup>. Pour assurer ses arrières et un investissement

1 • Ces dates seront ajustées aux pratiques locales dans le cahier des charges de 1888 : ouverture entre le 25 mai et le 10 juin, fermeture entre le 20 et le 25 septembre.

2 • 7 M 850.

3 • Il s'agit des initiales des mois de fabrication que l'on imprimait sur la surface du fromage.

4 • Pau VILA, 1984, p. 131.

5 • Dans les années 1850, Josep Carbonell, père de Bartomeu est régulièrement primé aux concours agricoles roussillonais pour ses productions animales et végétales (C. RENDU, 1990). Ce notable frontalier avait fait ses études chez les Jésuites à Toulouse (sur les innovations agricoles multiples de Josep et Bartomeu Carbonell — introduction de vaches suisses, ensilage, trèfle, pommes de terre, etc... — voir Rosa M. Garriga, 1993. D'après M<sup>me</sup> Garriga, la fromagerie aurait fermé durant la guerre civile).

sans doute important, Bartomeu Carbonell avait fait venir, tout ensemble avec ses vaches de race Schwytz, un couple de citoyens helvétiques chargé de leur apporter les soins nécessaires — et de veiller, sans doute, à la production beurrière et fromagère.

Carbonell comptait donc parmi les notables qui, parce qu'ils avaient pris tôt le train des mutations agricoles, se trouvèrent soutenir, à ses débuts, la politique pastorale de l'administration forestière. Quelques années d'expérience suffirent pourtant à affirmer leurs divergences. L'entrepreneur optait pour une solution intégrée, centrée sur son exploitation et sur l'intensification des prairies de la plaine cerdane, tandis que les forestiers, soucieux de convaincre, d'une manière plus large, "les usagers", s'orientaient vers l'autre terme de l'alternative. L'objectif restait une exploitation laitière d'estive de type coopératif, gérée par une association pastorale.

Les Eaux et Forêts cherchèrent donc à composer avec le plus grand nombre. L'impossibilité de modifier rapidement le cheptel et ses aptitudes laitières imposèrent une révision des techniques fromagères. Le problème se posait à l'échelle de l'ensemble de la chaîne — la plupart des fruitières étaient en effet très loin d'atteindre les 200 à 300 litres quotidiens que demandait la fabrication des Gruyères — et fut donc résolu globalement, depuis le service pastoral de Calvet, par l'un des techniciens fromagers jurassiens qu'il avait attirés dans les Pyrénées. Cyrille Munier qui fut le principal médiateur de cette adaptation, fut aussi, explique J.-P. Métaillé, l'inventeur d'une nouvelle recette, celle du Pyrénées actuel : il s'agissait toujours d'un fromage de chaudière, mais la fabrication en petites meules offrait une souplesse adaptée à la faiblesse et à l'irrégularité des rendements locaux. Munier en assura en outre la diffusion, par le biais de formations délivrées au sein d'une fruitière-école <sup>(1)</sup>. Les difficultés techniques n'expliquent donc pas, à elles seules, la faillite si rapide d'une initiative à laquelle quelques notables locaux avaient souscrit — Carbonell n'était sans doute pas seul. On escomptait 3 à 6 litres quotidiens par vache, avec un effectif de 30 à 60 vaches, pour faire fonctionner la fruitière. Le litrage était sans doute approché, mais après le bel épisode clos en 1885, les éleveurs ne furent plus au rendez-vous. Des difficultés plus ardues allaient avoir raison du projet.

#### Droits d'usage et parcours en pierre d'achoppement

Ce qui desservit sans appel la fruitière, ce fut l'atteinte portée aux droits d'usage. Très suspicieuse à l'égard du rôle joué par le Conseiller Général Blanc — qui "ne sut pas ou ne voulut pas aboutir" — l'administration "ne sut pas ou ne voulut pas", de son côté, comprendre : "le grief sans cesse invoqué contre l'existence de la fruitière qui n'en peut mais est qu'une réserve de 60 ha a été consentie aux environs de cette dernière pour permettre la sortie du bétail d'exploitation alors que sur 998 ha de forêt domaniale de Barrès grevés de droits d'usage, 864 ha sont entièrement livrés au parcours ; cette réserve prend aux yeux des usagers une importance capitale ; elle seule produit les gros pâturages et il semble que les bestiaux de 17 communes usagères ne puissent vivre si on ne se décide à les admettre au libre parcours" <sup>(2)</sup>.

60 ha sur 998: rien ou presque. Les forestiers ne peuvent y voir qu'une évidente mauvaise foi, née d'une défiance naturelle des populations, soigneusement entretenue par celui-là même qui devrait les conseiller "dans le but d'augmenter [leur] bien-être". L'attitude de Blanc est d'autant plus critiquée par les agents des Eaux et Forêts que le Département avait largement contribué à l'établissement de la fruitière et en avait avancé "les frais d'achat et d'installation du matériel de fabrication" dont il était resté propriétaire <sup>(3)</sup>. Or après avoir, aux dires des forestiers, sapé l'entreprise en faisant échouer le projet de constitution d'une association, le Conseiller général de Mont-Louis, au nom de l'assemblée départementale, demandait, en 1889, la fermeture définitive de l'établissement.

Méfiant, pourtant, on l'aurait été à moins. Comme le Pays de Sault voisin, comme l'Ariège, comme l'ensemble du massif, la Cerdagne, mais surtout le Capcir en raison de l'importance de ses territoires domaniaux, sortaient d'une lutte acerbe et violente contre les Eaux et Forêts à propos, justement, de leurs droits d'usage <sup>(4)</sup>. Dès 1828, les communes usagères du Barrès avaient été sommées de produire les titres qui leur permettaient de prétendre à la dépaissance sur ce territoire <sup>(5)</sup>. L'ampleur de la menace était dans toutes les mémoires.

60 ha sur 998: rien ou presque, certes, mais la première, la plus basse des jasses du pasquier du Barrès, la plus précocement déneigée, la plus nécessaire à la nourriture du bétail, au sortir de l'hiver. Les arguments des agents de l'administration ne parviennent pas à convaincre de la totale mauvaise foi des usagers. Qui pouvait croire que les forestiers aient choisi d'installer un établissement au succès duquel ils tenaient tant, sur un pâturage médiocre, qui pouvait être dupe des calculs avancés pour

1 • Je reprends, ici encore, des éléments mis en lumière par Jean-Paul Métaillé, 1995, p. 168 et suivantes.

2 • ADPO 7M851, rapport de Cazanave du 24/1/1890.

3 • Cette collaboration Conseil Général /Eaux et Forêts intervient couramment dans tes créations de fruitière (cf. Métaillé, 1995). A l'origine de tels montages, il y a, bien souvent, le pouvoir de persuasion du principal promoteur de cette "mutation fromagère", Auguste Calvet, que l'on verra intervenir directement en Cerdagne beaucoup plus tard.

4 • L'exacerbation des conflits à partir de la promulgation du Code forestier en 1827, et leur très difficile apaisement vers 1850 - grâce notamment à la nomination d'un Conservateur catalan -, sont décrits par Robin Angelats, 1998. Assassinats discrets et révoltes armées dessinent ici un paysage forestier à l'atmosphère pour le moins pesante, et expliquent l'enracinement lointain d'une solide méfiance réciproque.

5 • Louis Assier-Andrieu, 1987, p. 204.

transformer les dommages subis par tous en une perte fictive et le gain de quelques-uns en un profit collectif <sup>(1)</sup> ? Avec 2 ha de prairie et 60 ha de pacage sur les terres planes et ensoleillées des bords de la Tet, entre 1600 et 1700 m d'altitude seulement, le terrain constituait le centre des premiers parcours printaniers, et un lieu d'accès facile au torrent pour le bétail. Or il s'agissait d'un pâturage d'autant plus irremplaçable que juste en amont se trouvait le territoire de La Borda, exploitation privée d'environ 160 ha qui était, à ce titre, interdite au parcours.

L'entrave aux droits d'usage, la menace d'une aliénation de fait de la jasse, l'idée enfin, totalement déplacée, de faire porter sur une estive un effort d'intensification quasiment agricole, révélaient comme en négatif le cœur d'un système : les domaniaux communs aux deux vallées comme soupape à une forte pression agricole et pastorale, la solidarité physique des territoires, une classification saisonnière et alternée des espaces rendant impossible la confusion des cultures et des parcours sur un même lieu, au même moment.

La fin des années quatre-vingts sonna le glas de l'expérience. Lors de la campagne 1888, le seul candidat à l'adjudication — dont le prix avait été baissé de 50 à 20 F/an — ne parvint à réunir que 6 vaches ; il renonça à l'exploitation l'année suivante lorsque, malgré un investissement de 608 F consenti par l'administration pour la construction de la laiterie, et malgré "les moyens de publicité dont il avait usé", il ne put réunir un troupeau suffisamment nombreux. L'administration leva aussitôt la mise en défens...

"Tentes pour abriter les vaches : 3", lit-on dans l'inventaire établi lors de la fermeture. Il faut parfois des détails comme celui-là pour saisir l'ampleur d'un décalage et l'incongruité d'une situation. Si l'on a réellement vu des vaches sous des tentes dans le pâturage du Barrès, alors il y a fort à parier que dans les chaumières de la Cerdagne et du Capcir, on a dû bien rire... Tant il est vrai qu'allié à "la force d'inertie" <sup>(2)</sup>, l'humour offre parfois une réponse efficace, parce que désarmante, aux plus farouches volontés civilisatrices <sup>(3)</sup>.

La défiance n'était pas due à nationalité du dernier fermier. C'est simplement parce qu'elle était à peu près unanime que Christian Kurzen avait pu être l'unique et l'ultime candidat. Le corps étranger, c'était la fruitière elle-même <sup>(4)</sup>.

Le destin de la fruitière du Barrès, bien des établissements semblables l'avaient partagé, tout au long des Pyrénées : la formule n'était pas tout à fait la bonne, et il n'était pas encore tout à fait temps...

## La Borda d'en Girvès ou le rêve suspendu d'un vieux forestier

Situé juste au-dessus du Pla de Barrès, le domaine de la Borda d'en Girvès avait eu une histoire mouvementée : bien de la famille Girvès <sup>(5)</sup> depuis 1742 au moins, il avait été vendu en 1856 à Alphonse Jacomet, négociant à Prades, fut racheté le 28 novembre 1860 par Paul Rogé, de la Llagonne, qui le revendit le 17 avril 1874 à Joseph Cortade, maître d'hôtel à Saillagouse, et Sauveur Delcasso, originaire de la Cabanasse et fermier de la métairie de Cruells (le mas Rondole à Saillagouse), alliés par le mariage de leurs enfants.

L'administration forestière avait rédigé un premier rapport à son sujet dès 1876, lorsqu'elle cherchait un terrain favorable à l'implantation d'une fruitière. Pour Eschalié, garde général des forêts à Mont-Louis, La Borda offrait le lieu idéal : la propriété comprenait de vastes bâtiments (grenier à foin, écurie, maison) <sup>(6)</sup>, une prairie de 20 ha d'un seul tenant livrant 750 quintaux de fourrage, enfin 140 ha de bois planté en pin. Et surtout, surtout, cette "enclave" dans le domanial était le seul terrain qui n'était pas grevé de droits d'usage "et où on pourrait agir en vrai propriétaire enfin" <sup>(7)</sup>.

1 • Les Eaux et Forêts argumentent ainsi : les vaches laitières appartiennent aux usagers ; la perte subie pour les droits de pacage sur 60 ha s'élèverait au maximum à 600 F ; or à 6 litres / jour x 30 bêtes x 0,10 F le litre, le rendement de la fruitière pour les usagers devrait atteindre 1890 F. Mais d'une part, la fruitière n'avait jamais atteint ce régime de croisière, d'autre part, c'était imposer à tous le sacrifice de parcours de troupeaux importants, pour le seul bénéfice d'un tout petit nombre d'éleveurs, et de quelques têtes de bétail.

2 • "Ainsi périclite par la seule force d'inertie, soigneusement entretenue, une industrie que l'on pourrait espérer prospère et qui ailleurs donne de si magnifiques résultats". Rapport de Cazanave du 27 décembre 1889 (7M 850).

3 • Le rapprochement avec une attitude coloniale n'est pas dénué de fondement. Le contexte idéologique et historique incitait à voir dans le massif pyrénéen aussi, qui était pauvre, marginal et archaïque, une terre à civiliser (cf. J.-P. Métaillé, articles cités).

4 • Bien d'autres traits de leur gestion vouaient les fruitières à l'échec. Cf. J.-P. Métaillé, ainsi que Marie-Thérèse Labarthe, 1995, pp. 175-188.

5 • Il s'agit des Girvès de Llo, qui ont donné à la Cerdagne française son dernier viguier et font figure de "concurrents héréditaires" d'une autre famille en vue, dans la haute vallée du Sègre, au XVIII<sup>e</sup> siècle : celle des Sicart. Sur cette emblématique et paradoxale "tribu des Sicart", sur la trajectoire, les stratégies, la dynamique de cette maison pyrénéenne, catalane, frontalière et française, sur le patient travail qui, d'alliances en protections, de créances en rachats, permet aux familles riches de Cerdagne, au XVIII<sup>e</sup> siècle, de maintenir et renforcer la trame de leur pouvoir, voir Conesa, 1998.

6 • En 1848, Girvès est lauréat du concours départemental de la meilleure exploitation agricole. Le rapport du concours, dû à Charles Lazerme, décrit une exploitation modèle, révélatrice des transformations agricoles à l'oeuvre en Cerdagne (Ch. Lazerme, 1848). La construction d'une écurie toute neuve, en pleine montagne, où le bétail vit "pendant huit mois d'été", assure à Girvès, qui entretient dans son cheptel 60 vaches ou génisses, des bêtes remarquables. Reprise et agrandie à cette époque — l'un des linteaux des étables porte l'inscription "Girvès de Llo - 1843" —, la Borda est néanmoins une construction plus ancienne comme en témoigne un linteau de la maison d'habitation, daté de 1769 (analyse de l'exploitation de Girvès dans Rendu, 1990, pp. 14-15).

7 • Pour tempérer cet enthousiasme, on peut lire avec profit, dans le même dossier, la lettre adressée par Paul Rogé au conservateur de Pau, le 8 février 1874 (ADPO 7M 591) : "on dit qu'on veut y mettre des vaches pour faire du beurre. Celui qui peut avoir donné ces renseignements ne peut pas être aucun de notre pays. Il pourrait se faire que ce fut quelqu'un étranger qui ne connaît rien là-dessus. Moi Rogé, âgé de plus de 80 ans, si j'avais le bonheur de vivre 5 ans, je demanderais à l'administration du fait que j'ai donné connaissance ont été véridiques (sic). [...] Si l'on veut laisser faire du beurre avec des vaches de notre pays, coutera (sic) à l'état 10 francs le kilo ; on voudra faire venir des vaches de la Suisse, il leur coutera (sic) encore davantage. Dans notre pays il y a eu des propriétaires qu'ils ont essayer (sic) de faire venir on n'a pas pu en retirer aucun revenu, on a du les abandonner".





Photo 1 : Le chalet maçoné de la fruitière du Barrès aujourd'hui. A l'arrière-plan sur la droite, entre les pins et la barrière de bois, se trouvaient l'étable dont on voit encore une assise et le chalet en bois (photo P. Campmajo)



Photo 2 : Projet d'adjonction de la laiterie au chalet de la fruitière (1889) : coupe des deux bâtiments (7M 850)



Photo 3 : les bâtiments de la Borda d'en Girvès (photo P. Campmajo)

L'ensemble était unique, en effet : le Capcir et la Cerdagne ne connaissent guère l'étage des granges ou des bordes, si caractéristique de la plupart des vallées pyrénéennes. Habitat saisonnier consacré à l'exploitation d'une grande prairie de fauche et à l'élevage sur des parcours de demi-montagne, propriété privée à une altitude où règne normalement le collectif, la Borda faisait figure d'exception.

Les négociations qui suivirent n'aboutirent pas. La première proposition de vente connue de Cortade et Delcasso arriva en 1888, mais l'administration n'était alors plus intéressée puisqu'il existait, précisément, une fruitière "à quelque distance". Lorsque le Pla de Barrès ferma, certains forestiers qui n'avaient pas désarmé ne furent pas longs à reprendre le flambeau et à relancer le projet d'acquisition de la Borda. Eschalier était toujours là : en 1898, il rédigeait un rapport aussi étonnant par sa discrétion sur l'échec de l'établissement du Pla de Barrès que par la fraîcheur de son optimisme sur les potentialités de la Borda. Vingt-deux ans plus tard, il reprenait, inlassable, les termes d'une même argumentation : la forêt du Barrès compte l'été 950 vaches qui ne procurent "qu'un petit revenu à leur propriétaire car l'industrie laitière est inconnue dans la région, à peine si on parvient à se procurer quelques tablettes de beurre de très mauvaise qualité, quant au fromage, on n'en fabrique pas. Les bêtes sont conduites à la montagne vers le 15 juin et on ne les retire qu'au commencement d'octobre, elles couchent en forêt pendant tout le temps, le propriétaire perd ainsi le lait et le fumier". Les vaches — pour résumer la fin du raisonnement — produisent en moyenne 5 litres/jour ; soignées elles arriveraient à 8 ou 9 litres ce qui fait, à 15 centimes le litre pendant 3 mois, un revenu de 122 F. C.Q.F.D. : la fruitière et l'achat de la Borda s'imposent.

L'aventure du Barrès, il est vrai, avait largement conforté Eschalier dans sa première analyse : s'il n'était pas suffisant pour réussir, un terrain exempt de droits d'usage était incontestablement nécessaire.

N'ayant pas oublié des déconvenues dont le souvenir était encore cuisant, sa hiérarchie ne l'entendit pas de cette oreille. A une proposition de vente de Joseph Cortade sans doute suscitée par les forestiers locaux, le conseiller d'Etat directeur des Eaux et Forêts répondait, le 30 novembre 1899, par une fin de non-recevoir.

Il en fallait plus pour que le service local désarme. L'idée resta suffisamment présente, en tout cas, pour être reprise treize ans plus tard : en 1912 le Conservateur de Carcassonne, Champsaur, déclarait subitement attacher "une grande importance à l'acquisition de ce domaine" et demandait, en urgence, l'envoi de propositions d'achat.

La guerre dut arrêter toute négociation et la vente ne fut finalement conclue que le 27 mai 1931... soit 55 ans après les premières démarches d'Eschalier. Bel exemple de persévérance, cette fois : le rêve pastoral d'un vieux forestier se réalisait enfin, mais la fruitière n'était plus d'actualité. Les pâturages de la Borda étaient déjà, en 1929, loués à M. Domenech — le grand laitier des Pyrénées Orientales, installé à Perpignan et Bourg-Madame — et l'Administration ne fit que perpétuer ce mode d'exploitation qui consistait à concéder par adjudication la jouissance de ces herbages. Domenech le plus souvent, Patau parfois, s'en portaient acquéreurs. Ils y entretenaient des vaches laitières, les traiaient, mais ne transformaient pas le lait sur place.

La fruitière du Barrès était arrivée trop tôt, celle de la Borda trop tard. Toutes deux étaient, surtout, trop haut : il n'y eut jamais plus de fruitière sur les pâturages d'été. L'enthousiasme soudain de Champsaur annonçait pourtant un véritable essor. Le grand réveil fromager de la Cerdagne allait avoir lieu en 1912 : cette année-là fut, véritablement, celle de la naissance de l'industrie laitière locale.

## Le retour aux Pyrénées d'Auguste Calvet

Deux billets, écrits d'une main rapide et sûre au dos d'un ancien papier à lettre négligemment recyclé en brouillon personnel mais frappé à l'en-tête du Sénat — voilà les traces autographes que les archives conservent du "père spirituel" de la fruitière de la Cabanasse <sup>(1)</sup>. Le ton en est chaleureux et presque familier. Calvet, qui remercie de l'accueil qu'on lui a réservé lors de sa visite, se retrouve ici doublement en terrain connu : il travaille à nouveau avec les Eaux et Forêts, son corps d'origine, et à nouveau sur les fruitières pyrénéennes. Ce plaisir qu'il a, visiblement, à renouer ainsi avec ses premières amours, on le lui rend bien. Dans le cadre rustique des maisons forestières où il aime à descendre lors de ses déplacements, le vieux monsieur retrouve sans doute un peu du jeune homme qu'il fut, et tout le monde se prête au jeu avec un soin déférent. Depuis Carcassonne, Champsaur en personne veille à ce que l'on installe un poêle dans le corridor ou dans la chambre de la maison de la Cabanasse.

---

(1) Les archives relatives à la fruitière de La Cabanasse se trouvent aux cotes : ADPO 7M 852 et 7M 854

Nous sommes en novembre 1912, le jeune forestier de Bagnères de Bigorre a maintenant 69 ans et derrière lui une belle carrière, qui prit son envol dans une démission. Après la vogue initiale des fruitières, après cette première avalanche d'installations mais aussi d'échecs, Calvet avait connu des conflits graves avec sa hiérarchie et finalement le désaveu <sup>(1)</sup>. Le 26 novembre 1879, il quittait les Eaux et Forêts et, pour une longue période, les Pyrénées. Devenu préfet de Charente, il abandonna ensuite définitivement l'administration pour être élu sénateur de la Charente Inférieure le 7 janvier 1894 (gauche démocratique). Il fut réélu en 1903 mais ne se représenta pas en 1912 <sup>(2)</sup>. Comme le souligne J.-P. Métaillé, son oeuvre pyrénéenne, indépendamment de lui, avait continué à se développer : l'attitude incitative plus qu'autoritaire, le développement des actions pastorales, devenaient des préoccupations officielles des gouvernements qui s'exprimaient dans différentes lois, notamment celles relatives au reboisement des terrains de montagne.

De ce retour aux Pyrénées — mais le préfet puis sénateur avait visiblement suivi, de loin, les prolongements de son action —, peu de choses apparaissent dans les archives départementales, si ce n'est qu'il fut, comme 45 ans auparavant, multiforme et énergique. Dans ses billets, Calvet donne des nouvelles de l'avancement du projet de fruitière-école de Lannemezan, auquel il travaille d'arrache-pied, de réunions avec les conseils généraux des six départements pyrénéens, des personnalités qu'il rallie à sa cause...

En Cerdagne et en Capcir, il réactive en quelques mois tout son ancien réseau de relations, s'appuyant aussi sur de nouvelles connaissances. Les projets fleurissent, dont la préparation et le suivi de ses visites révèlent la diversité. Accompagné de Champsaur, de Cyrille Munier et de Cardot, chef du bureau des améliorations pastorales au ministère, il monte une première fois à la Cabanasse le 1<sup>er</sup> octobre 1912 : une réunion publique est organisée à la sécherie où l'on invite expressément M. Merlat, maire de Formiguères et M. Vergés "qui s'est occupé autrefois de fruitières" <sup>(3)</sup>. Deux jours avant, le 29 septembre, Calvet était à Perpignan pour rencontrer "M. Pams et M. Joachim Viollet [sic] qui a décidé de réorganiser dès cet automne la fruitière du Mas Llordat (sic) en fromagerie pour la Coopérative de Cerdagne qui en deviendrait locataire" <sup>(4)</sup>. Griffonnés en cascade dans les marges, les post- scriptum d'un billet postérieur à cette première visite citent pêle-mêle les hommes et les projets, anciens et nouveaux : "M. Carbonell à Estavar s'occupe de grouper les vaches à lait pour le Mas Llordat" avec le concours d'un jeune homme que l'on retrouvera plus tard, "M. Lledos d'Err, pour le Crédit Agricole" ; il est prévu de mettre en marche la fruitière du Barrès au printemps et celles de la Cabanasse et Formiguères à l'automne 1913.

Le deuxième séjour a lieu moins de 2 mois plus tard, fin novembre 1912, pour concrétiser les premiers contacts : Le programme prévoit une visite La Cabanasse le 22, au Mas Llorda le 23, une conférence à Bourg-Madame le 24.

Le nombre de projets qu'en si peu de temps Calvet a suscités paraît un peu effarant : fruitières d'hiver de La Cabanasse et Formiguères, fruitière d'été du Barrès (avec en outre, le regain d'intérêt pour le projet d'achat de la Borda), fruitière coopérative du Mas Llorda. C'est en fait tout un maillage du territoire en établissements laitiers et fromagers que Calvet et ceux qui le secondent tentent de mettre en place. Les conditions de collecte du lait expliquent sans doute la densité du tissu prévu.

Qu'en résulta-t-il ? Des installations apparemment déjà existantes au Mas Llorda, on ne sait rien, sinon que la grande coopérative projetée ne vit jamais le jour. La plus grosse laiterie du département, Domenech, devait en revanche installer son centre de collectage cerdan juste à côté, à Bourg-Madame. Le Pla de Barrès ne reprit jamais mais la Borda eut, un temps au moins, une activité laitière. La "Société coopérative civile de Laiterie, Beurrerie et Fromagerie de Saint-Pierre dels Forcats La Cabanasse", officiellement fondée le 31 mai 1913, fut installée dans des bâtiments construits à deux pas du chemin de fer et fonctionna plus d'un demi-siècle. A Formiguères, une petite fromagerie privée mais collectant le lait à l'échelle du village vit le jour vers 1924 et ne s'éteignit que dans les années soixante. Elle poussait, elle aussi, sur le terreau finalement fertile de la première vague des fruitières. Quant au jeune M. Lledos <sup>(5)</sup>, il allait être, en 1934, le principal acteur de la création de la coopérative laitière de Cerdagne, établie à Err.

Malgré l'effervescence un peu brouillonne qui semblait avoir entouré son action, Calvet avait donc

1 • Cf. J.-P. MÉTAILLÉ, 1995.

2 • Article "Calvet, Auguste", dans Prevost et Roman d'Amart, 1956.

3 • De la première fruitière de Formiguères sans doute. Mais il figure aussi parmi les personnes susceptibles de prendre à ferme la fruitière du Barrès en 1888.

4 • M. Pams, président du Conseil Général des P.-O., était aussi, à cette époque, ministre de l'agriculture. La famille Violet, propriétaire à Thuir des caves de Byrrh, possédait en Cerdagne le Mas Llorda, qui abrita un haras.

5 • André Balent a remarquablement mis en lumière le rôle et la personnalité complexes de Barthélemy Lledos, ainsi que les contextes cerdan et international de son action. Voir à ce sujet ses trois articles récents : Balent, 1996, 1997, 1998. Voir également ses travaux en cours relatifs à la coopérative laitière d'Err. L'entregent de Lledos apparaît encore un peu plus ici, tout comme cette aptitude qu'il eut, tout au long de sa vie, à mettre à profit d'utiles connaissances et à recycler de vieilles expériences. Ainsi, en 1912, alors qu'il travaillait au Crédit Lyonnais à Barcelone, Lledos était-il également actif au sein du Crédit agricole de Cerdagne. Or de cette organisation d'essence mutualiste, âgée à l'époque de 17 ans seulement, le projet de loi avait été présenté en 1895 par un sénateur des Charentes, région qui s'était illustrée par un développement rapide de ses coopératives laitières : par Auguste Calvet. Le jeune Barthélemy Lledos avait donc connu le premier promoteur des fruitières pyrénéennes et pris part aux œuvres cerdanes de cet homme politique respecté et influent : il n'avait pu que suivre la création de la coopérative de La Cabanasse, puisque celle-ci avait bénéficié d'un prêt du Crédit Agricole.

ébauché les grandes lignes d'un aménagement laitier dont le territoire allait durablement porter l'empreinte, preuve que ses plans n'étaient pas dénués de fondement <sup>(1)</sup>. Preuve aussi que depuis les années 1880, le contexte social et économique avait profondément évolué, suffisamment en tout cas pour être réceptif à des projets que l'administration, de son côté, formulait autrement : avec un peu moins de dogmatisme et une perception un peu plus fine des réalités locales.

## Des fruitières aux laiteries : la postérité d'un échec...

La petite industrie qui naissait au début des années dix ne resta pas longtemps à dominante fromagère. Héritière des conceptions du XIX<sup>e</sup> siècle, demeurée tardivement sous tutelle des Eaux et Forêts, faiblement équipée pour une petite production, La Cabanasse sut néanmoins s'adapter à un marché devenu, dès les années vingt, essentiellement laitier. Dans les années trente, l'alternative lait ou fromage ne se posait même plus. L'occupation essentielle de Domenech était la vente de lait et la coopérative de Cerdagne fondée à Err — dont la création fut suivie non plus par les services forestiers mais par les services agricoles — s'orienta d'emblée vers le lait pasteurisé à destination du marché perpignanaise. La fabrication fromagère et beurrière, chez tous, jouait maintenant le rôle de simple écrêteur des surproductions laitières de printemps et d'été. L'accroissement de la consommation, le développement conjoint des transports — par train d'abord puis par camion — l'amélioration, enfin, des aptitudes laitières par croisement des vaches locales avec des sujets de race Schwytz (la Brune des Alpes) constituaient autant de facteurs favorables à cet essor rapide <sup>(2)</sup>.

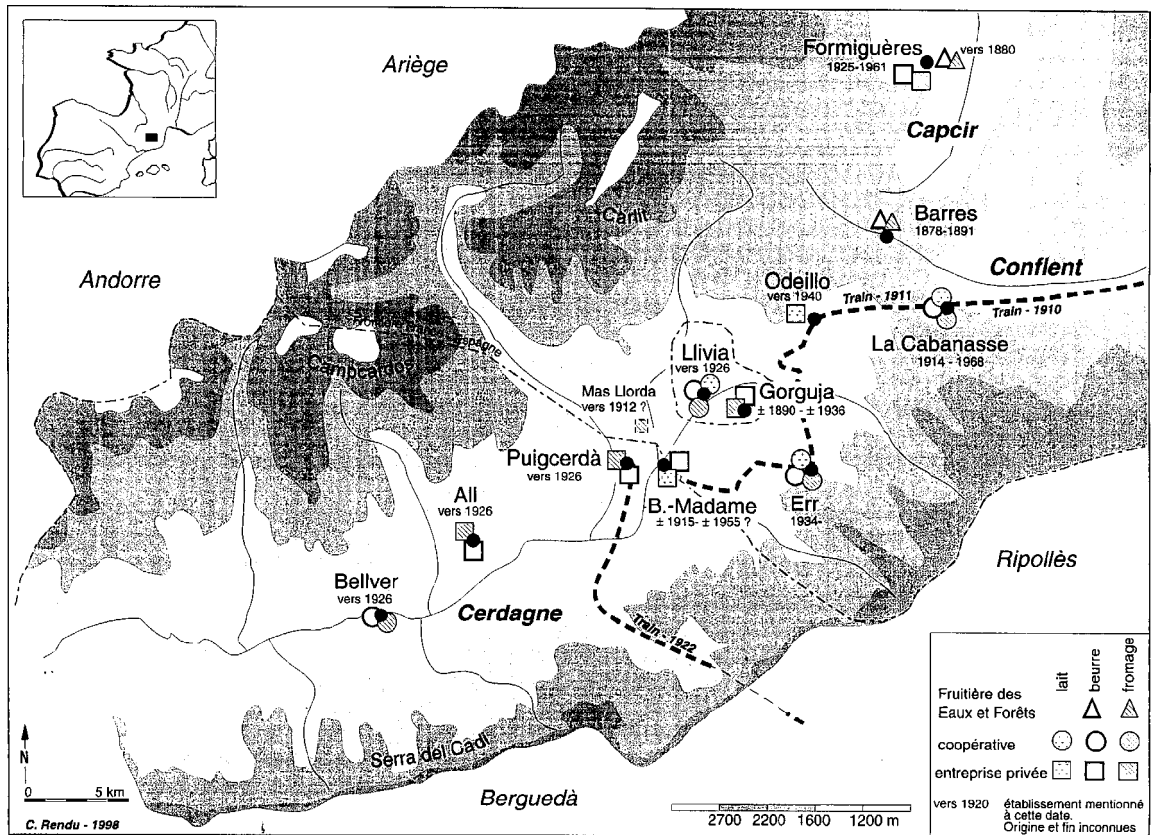
Des services forestiers aux services agricoles, le passage entérinait cette évolution, il dénotait aussi, au sein de l'administration, un changement de paradigme. L'agriculture cerdane, pour plusieurs décennies, allait suivre la voie la plus proche du marché. Or les paysans comme les conseillers, savaient que l'intensification ne se jouerait pas sur les pâturages de montagne, mais sur les terres privées : malgré les remontrances répétées des services pastoraux et forestiers, les efforts portèrent d'abord sur les prés irrigués <sup>(3)</sup>.

Ce serait borner le regard sur de bien courts termes, dans l'espace et dans le temps, que de ne voir dans le petit chalet de chaux, de granit et d'ardoise qui s'élève, silencieux, à la marge d'un camping animé, que le fantôme insignifiant d'illusions naïves et de vaines rébellions. La confrontation qui s'engagea sur ce terrain se solda par une défaite sans appel, mais non sans suite. Peut-être avait-il fallu d'abord éprouver les limites et la cohérence de son propre système, désigner le cœur des pratiques et des conceptions locales de la montagne, réaffirmer l'importance du parcours collectif, avoir raison, par l'inaction, des fruitiers, des Suisses, des Allemands, des tentes, des chaudières, des chaudrons, des vaches et des forestiers de tout poil, pour ensuite choisir (l'intensification du privé), adapter (les recettes, les techniques, les produits), adopter : les structures coopératives, le goût du lait, et la robe soyeuse de la "Suisse", la "Brune", cette belle vache de montagne dont la Cerdagne allait devenir avec fierté, dans les années cinquante, un "berceau de race". Qui voudrait voir dans l'oubli de la fruitière du Barrès la preuve de son échec risquerait de faire fausse route : les lieux de mémoire sont des lieux de résistance.

1 • Je livre ici une réflexion dont André Balent m'a fait part après avoir lu cet article et qui éclaire la création de ces fruitières et laiteries en la replaçant dans un contexte économique et historique plus large : "de 1895 à 1914, la conjoncture économique est excellente (on ne parle pas en vain de la "Belle époque", la croissance est soutenue et marquée par des innovations techniques multiples. Nombre de projets mis en chantier avant 1914 ne virent jamais le jour à cause du déclenchement de la guerre, et l'on peut peut-être voir ici la raison qui limita la réalisation des projets de Calvet à la seule fondation de la coopérative de La Cabanasse. En revanche, la coopérative d'Err fut lancée en pleine dépression économique et fut conçue, aussi, comme une possible réponse aux problèmes générés par la crise".

2 • Sur l'histoire postérieure de l'industrie laitière en Cerdagne voir P. Clavé, 1938.

3 • A Saint-Pierre La Cabanasse, les incitations et tes refus de subvention des Eaux et Forêts, qui demandent des améliorations pastorales sur les pâturages communaux, ne parviendront pas à inverser la tendance. Les coopérateurs améliorent d'abord leurs prés.



### Bibliographie

**Angelats 1998** : ANGELATS (R.) "Violence forestière dans les montagnes des Pyrénées-Orientales", *Le paysage rural et ses acteurs, Journée d'étude du Crhism*, A. Rousselle et M.-C. Marandet éditeurs, Presses Universitaires de Perpignan, 1998, pp. 363-377.

**Assier-Andrieu 1987** : ASSIER-ANDRIEU (L.) *Le peuple et la loi, anthropologie historique des droits paysans en Catalogne française*, Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris, 263 p.

**Balent 1996** : BALENT (A.) "Frontière, négoce, contrebande, espionnage et politique : un notable cerdan de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle : Barthélemy Lledos (1884-1951)", *Etudes roussillonnaises*, XIV, pp. 129-150.

**Balent 1997** : BALENT (A.) — "Dans le sillage de René Bousquet et François Mitterrand : la carrière de Pierre Saury (1906- 1973)", *Bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire des P-O.*, CVe volume, Perpignan, pp. 217-272.

**Balent 1998** : BALENT (A.) "La véritable identité de Rodolphe Lemoine, espion ; son séjour en Cerdagne (juin 1942- février 1943)", *Ceretania 2*, Arxiu historic comarcal de Cerdanya, pp. 111-127.

**Clavé** : CLAVÉ (P.) "La production laitière dans les Pyrénées-Orientales", *Annales de la fédération pyrénéenne d'économie montagnarde*, tome VII, pp.86-102.

**Conesa 1998** : CONESA (M.) *Cal Mateu, Histoire d'une maison frontalière, XI/II-XIX siècle*, mémoire, Musée de Cerdagne, 66 p., dactylographié.

**Demonet 1990** : DEMONET (M.) *Tableau de l'agriculture française au milieu du XIXe s, l'enquête de 1852*, Paris, éd. de l'EHESS, 304 p.

**Garriga 1993** : GARRIGA (R.-M.) "Entre la tradició i la innovació, Can Carbonell de Gorguja", *Onze quadern d'informació municipal*, Llívia, pp. 93-98.

**Labarthe 1995** : LABARTHE (M.-Th.) "Des savoirs technocratiques "adaptés" aux savoirs populaires", Vincent Berdoulay (dir.), *Les Pyrénées, lieu d'interaction des savoirs (XIX-début XX s.)*, 118<sup>e</sup> congrès des sociétés historiques et scientifiques, Pau, 1993, Paris, 6d. du CTHS, pp. 175-188.

**Lazerme 1848** : LAZERME (Ch.) "Rapport relatif au concours pour la meilleure exploitation", *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des P-O.*, Tome VI.

**Malègue 1860** : MALÈGUE (M.) "Des races perfectionnées dans le département des Pyrénées-Orientales", *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des P-O.*, pp. 245-257.

**Métailié 1986** : MÉTAILIÉ (J.-P.) - "Aux origines des améliorations pastorales dans les Pyrénées", *Production pastorale et société*, n° 18, pp. 91-105.

**Métailié 1995** : MÉTAILIÉ (J.-P.) "Auguste Calvet, pionnier du sylvopastoralisme dans les Pyrénées (1866-1879)", Vincent Berdoulay (dir.), *Les Pyrénées, lieu d'interaction des savoirs (XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> S.)*, 118<sup>e</sup> congrès des sociétés historiques et scientifiques, Pau, 1993, Paris, éd. du CTHS, pp. 160-174.

**Métailié 1996** : MÉTAILIÉ (J.-P.) "L'invention du pâturage". La naissance du sylvopastoralisme et son application en Ariège (1860-1914)", M. Brunet, S. Brunet, C. Pain-tes (dir.), *Pays pyrénéens et pouvoirs centraux (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.)*, Actes du colloque de Foix (1-3 octobre 1993), Association des amis des archives de l'Ariège, Tome 1, pp. 189-208.

**Prevost & Roman d'Amart (dir.), 1956** *Dictionnaire de biographie française*, Paris, Librairie Letouzey et Ané.

**Rendu 1990** : RENDU (C.) *Les débuts du machinisme agricole en Cerdagne*, rapport de pré-enquête à la D.R.A.C. Languedoc-Roussillon, Mission du patrimoine ethnologique, 60 p., dactylographié.

**Rendu 1998** : RENDU (C.) *Histoire et tradition fromagère en Cerdagne et Capcir*, Rapport à la coopérative Cimelait et au Musée de Cerdagne, Association pour la sauvegarde du patrimoine Pastoral de Cerdagne Capcir, 1998, 78 p. dactylographié.

**Savance 1912** : SAVANCE (M.) "Race bovine des Pyrénées-Orientales", *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des P-O.*, vol 53, pp. 579-595.

**Vila 1984 (1926)** : VILA (P.) *La Cerdanya*, Barcelona, Editorial Empuries (édition originale : 1926).